



Zonage réglementaire

Zonage B - Planche 8

Echelle : 1/5000

Dossier d'approbation

Annexé à l'arrêté préfectoral
n° 16-01593

Le Préfet
Désigné POCHEMONTASSON

CLERMONT-FERRAND

BEAUMONT

AUBIERE

ROMAGNAT

LEGENDE

- Limites de commune
- Parcelles (source cadastre DG-FIP 2015)
- Bâtiments (source cadastre DG-FIP 2015)
- Zones inondables pour un événement d'occurrence millénaire (B)
- Zones inondables pour un événement d'occurrence centennale (se reporter au zonage A)

Système de projection : Système français Méridien de Paris, RGF93, EPSG 2154
© DG-FIP© 2015
© IGN-BD PARCELLAIRE© 2010
Elaboration cartographique : DDT 63 / SPAR
Date de réalisation : vendredi 1er juillet 2016
Reproduction interdite.